

LSK et WSA créent Marvell



LSK et WSA se rejoignent pour lancer une nouvelle structure, Marvell, pariant sur cette marque de référence en matière de superhéros pour symboliser leurs « valeurs d'indépendance et d'esprit d'entreprise ». Le cabinet accompagne ses clients (entreprises, investisseurs, porteurs de projets, dirigeants) sur toutes les questions liées à la vie de l'entreprise et des affaires. Il est organisé autour de 4 pôles : Corporate Finance, Droit social, Commercial et Fiscal. Animé par **Jean-Louis Lasserri**, managing partner, exerçant en Corporate Finance, le cabinet compte huit autres associés : **François Alambret** (Droit social), **Rémy Blain** (Corporate Finance & Commercial), **Fabrice Bouquier** (Corporate Finance & Commercial), **Olivia Colmet Daâge** (Commercial), **Sandra Corcos** (Corporate Finance), **Valérie Morales** (Commercial), **Valérie Scetbon** (Droit Social) et **Serge Wilinski** (Droit social), ainsi que trois counsels, un of counsel, et dix-neuf collaborateurs.